

maintenant !

■ **Extrait du registre des délibérations**

Conseil municipal du 25 juin
2012

Séance du 5 juin 2012

Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

17 Musée Gallé-Juillet - vente de l'ouvrage « être un enfant à Creil au XIXème siècle »

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, M. BOUADSEN, M. CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes M'BAYE-DIAO, FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

Mme BOUKHELIF

Mme PAMART

Mme BARBETTE

M. MACHU

Mme LEFEVRE

Mme SOKOLONSKI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme CARLIER

M. SZPIRKO

M. BEAUBRUN

Mme FEVRIER

M. BELMHAND

Mme MAUPIN

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DINGIVAL

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal

39

- Nombre de conseillers en exercice

39

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

36

■ **Rapport de présentation :**

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe, expose :

Afin de répondre aux attentes de ses visiteurs, le musée souhaite offrir un large choix d'ouvrages en lien avec ses collections. Il propose ainsi à la vente plusieurs brochures éditées par l'association des Amis du musée Gallé-Juillet et de la faïence de Creil.

Il vous est proposé de mettre en vente une nouvelle brochure éditée par cette association.

Elle s'intitule « Etre un enfant à Creil au XIXème siècle » et permet d'aborder le quotidien des enfants de Creil autrefois. Il vous est proposé de la vendre au prix de 5 € l'unité.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29,
Vu l'avenant à la convention,
Vu le budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 5 juin 2012,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36 Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : de mettre en vente, au musée Gallé-Juillet, la brochure « Etre un enfant à Creil au XIXème siècle », édité par l'association des Amis du Musée Gallé-Juillet et de la faïence de Creil, au prix de 5 € l'unité.

Article 2 : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer un avenant à la convention déjà établie avec l'association des Amis du Musée Gallé-Juillet et de la faïence de Creil pour fixer les modalités de vente de la brochure « Etre un enfant à Creil au XIXème siècle » au musée Gallé-Juillet.

Article 3 : d'imputer les recettes et dépenses correspondantes sur les crédits inscrits, à cet effet, au budget de la ville (compte 322/7062/CC).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 26.06.12

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 29.06.12
Jean-Claude VILLEMMAIN



Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 29.06.12 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy